



**PRINCIPES GENERAUX DU PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES
DU FOYER RURAL DE DIGNY
SAISON 2020-2021**

*Etablis à partir des consignes gouvernementales, et des consignes locales (Préfecture d'Eure-et-Loir
et mairie de Digny)*

VIGILANCE PARTICULIERE

Reporter votre venue aux activités du Foyer si :

- Vous présenter des symptômes de la COVID 19
- Vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID 19
- Une personne de votre entourage présente des signes de la COVID 19

Rappel des symptômes :

- Une fièvre ou sensation de fièvre,
- Des signes respiratoires, comme une toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression dans la poitrine,
- le nez qui coule, un mal de gorge,
- une fatigue importante inexplicquée,
- une perte du goût : le goût d'un aliment ne peut être différencié de celui d'un autre (par exemple le poisson et le poulet ont le même goût),
- une perte de l'odorat avec impossibilité de reconnaître une odeur même marquée comme celle d'une viande grillée,
- des maux de tête,
- des courbatures et/ou des douleurs dans les muscles.

Prévenir le responsable de votre activité du Foyer Rural, ou sa Présidente (06-43-82-03-46)

BABY-GYM – MULTI-ACTIVITES

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole et du plan de circulation aux portes et dans la salle des fêtes

Limitation de l'accès à la salle des fêtes aux pratiquants

Parents accompagnateurs des enfants autorisés à accéder à la salle des fêtes uniquement pour finaliser le dossier administratif d'inscription et selon plan de circulation établi

Entrée par l'entrée générale de la salle des fêtes côté « école primaire »

Sortie des parents accompagnateurs par la porte de la salle des fêtes près de la scène côté « école primaire »

Sortie des enfants par porte de la salle des fêtes près de la cuisine côté « école primaire »

Port du masque obligatoire de l'intervenant, encadrants du Foyer pendant toute la séance

Port du masque obligatoire des parents accompagnateurs

Pas d'accès aux vestiaires (portant mis à disposition)

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Dotation de matériels propres à chaque activité (baby-gym et multi-activités) qui seront nettoyés à la fin de séance

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après chaque activité

Trousse de secours à disposition

Durée de la séance : 55 mn

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole et du plan de circulation aux portes et dans la salle des fêtes

Limitation de l'accès à la salle des fêtes aux pratiquants

Entrée par l'entrée générale de la salle des fêtes côté « école primaire »

Sortie par la porte de la salle des fêtes près de la cuisine côté « école primaire »

Port du masque obligatoire de l'intervenant, du responsable Covid si non pratiquant pendant toute la séance

Port du masque obligatoire des pratiquants lors de leur entrée et sortie de la salle

Pas d'accès aux vestiaires, toilettes

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Pratiquants devront venir avec leur tapis ou remise par le Foyer d'un tapis qu'ils garderont pendant toute la saison

Matériel mis à disposition par le Foyer devra être nettoyé après chaque séance par les pratiquants (Foyer fournira lingettes)

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après chaque activité

Trousse de secours à disposition

Durée de la séance : 55 mn

PILATES

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole et du plan de circulation aux portes et dans la salle des fêtes

Limitation de l'accès à la salle des fêtes aux pratiquants

Entrée et sortie par l'entrée générale de la salle des fêtes côté « école primaire »

Port du masque obligatoire de l'intervenant, du responsable Covid si non pratiquant pendant toute la séance

Port du masque obligatoire des pratiquants lors de leur entrée et sortie de la salle

Pas d'accès aux vestiaires, toilettes

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Pratiquants devront venir avec leur tapis ou remise par le Foyer d'un tapis qu'ils garderont pendant toute la saison

Matériel mis à disposition par le Foyer devra être nettoyé après chaque séance par les pratiquants (Foyer fournira lingettes)

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après chaque activité

Durée de la séance : 55 mn

UFO MOVE

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole et du plan de circulation aux portes et dans la salle des fêtes

Limitation de l'accès à la salle des fêtes aux pratiquants

Entrée et sortie par l'entrée générale de la salle des fêtes côté « école primaire »

Port du masque obligatoire de l'intervenant, du responsable Covid si non pratiquant pendant toute la séance

Port du masque obligatoire des pratiquants lors de leur entrée et sortie de la salle

Pas d'accès aux vestiaires, toilettes

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Pas de prêt de matériel par le Foyer

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après l'activité

Trousse de secours à disposition

Durée de la séance : 55 mn

THEATRE

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole et du plan de circulation aux portes et dans la salle des fêtes

Limitation de l'accès à la salle des fêtes aux pratiquants

Parents accompagnateurs des enfants autorisés à accéder à la salle des fêtes uniquement pour finaliser le dossier administratif d'inscription

Entrée par l'entrée générale principale de la salle des fêtes côté « école primaire »

Sortie des parents accompagnateurs par porte de la salle des fêtes près de la scène côté « école primaire »

Sortie des enfants par porte de la salle des fêtes près de la cuisine côté « école primaire »

Port du masque obligatoire de l'intervenant, encadrants du Foyer et de toute personne de plus de 11 ans pendant toute la séance

Port du masque obligatoire des parents accompagnateurs

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après l'activité

Trousse de secours à disposition

Durée de la séance : 1h25

ATELIER INFORMATIQUE

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole aux portes et dans la salle.

Limitation de l'accès à la salle aux pratiquants

Port du masque obligatoire pendant toute la séance

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Pas de prêt de matériel : chaque participant vient avec son ordinateur

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après l'activité

Durée de la séance : 1h25

ATELIER COUTURE

Affichage des gestes barrières et règles de distanciation, du protocole aux portes et dans la salle.

Limitation de l'accès à la salle aux pratiquants

Port du masque obligatoire pendant toute la séance

Lavage des mains des pratiquants avec gel hydro alcoolique obligatoire en entrant et avant de sortir de la salle

Respect des règles de distanciation des pratiquants :

- 1 mètre si en position statique
- 2 mètres si en position dynamique

Pas de prêt de matériel. Chaque participant vient avec son propre matériel

Tenue d'un registre des participants

Nettoyage – désinfections des locaux, portes, poignées de porte préalablement aux séances et fin de séances

Aération de la salle avant et après l'activité

Durée de la séance : 2h30